

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE ACCOMPAGNANT LE BUDGET PRIMITIF 2026

Une nouvelle disposition issue de la loi NOTRe, et depuis codifiée à l'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoit « *qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles* » doit être « *jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux* ».

1. Éléments de contexte

Les principales mesures prévues par le projet de Loi de Finances 2026, le contexte International, national et local ont été détaillés dans le rapport sur les orientations budgétaires 2026, disponible sur le site internet de la commune d'Evron après son adoption.

Comme les années précédentes, ce budget ne prend pas en compte la reprise des résultats antérieurs et intervient avant la notification des bases de fiscalité et des montants de DGF. Aussi, un budget supplémentaire sera nécessaire après le vote du compte administratif de 2025 et la réception des notifications de l'état.

2. Priorités du budget

Les objectifs financiers concilient le maintien d'un haut niveau d'investissement pour permettre la transformation de la ville et la rénovation/rationalisation du patrimoine foncier et immobilier tout en préservant un niveau d'épargne brute budgétaire proche de 1,5M€ (800 k€ nette) et une capacité de désendettement (dette/épargne brute) inférieur à 7 ans.

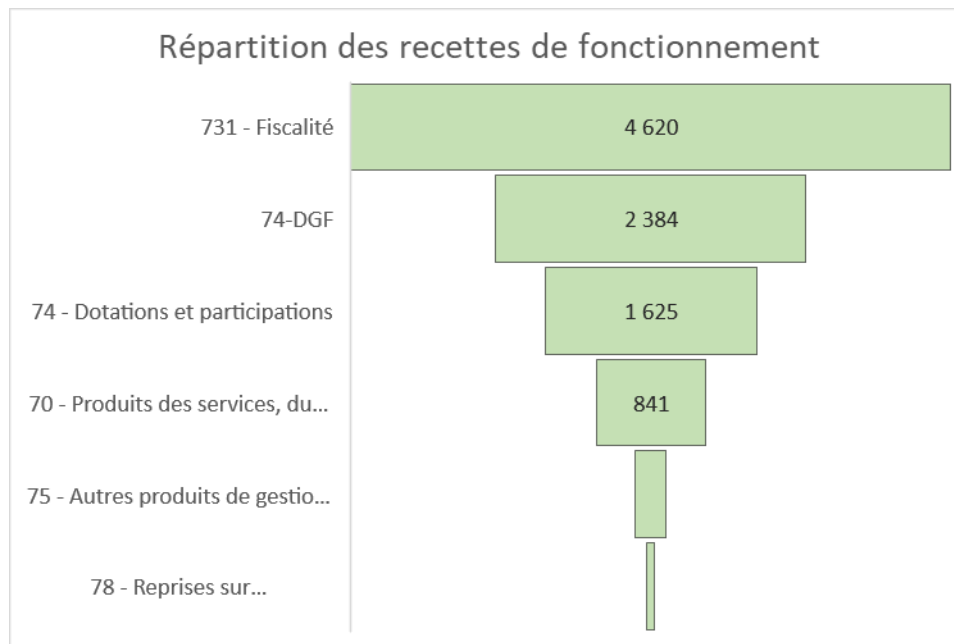
3. Éléments de construction du budget principal

➤ Section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement ont été inscrites selon les estimations calculées au plus juste par les services.

- produit fiscal : évolution des bases de Taxes Foncières + 1,8 %
- fiscalité indirecte stable,

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (RRF) 9 768 k€ (9 742 k€ BP 2025)



Le poste de la fiscalité et notamment celui des impôts locaux (3,2M€) reste la principale recette de la Ville et pèse pour près de 47% du volume totale. La fiscalité comprend également le FNGIR, la DSC et le FPIC¹ (970 k€) ainsi que d'autres impôts indirects : taxe sur l'électricité et DMTO (400 k€).

Viennent ensuite les dotations de l'Etat qui représentent 24% des recettes, à travers la Dotation Globale de Fonctionnement, dont les composantes de solidarité et de péréquation tendent à diminuer d'environ 50 k€, en raison notamment de la réforme de 2022 qui redéfinit les indicateurs de richesses des collectivités. Ce mécanisme aurait pour effet une perte non négligeable (environ 400 k€) pour la Ville à l'horizon 2029 mais compensée en grande partie par la garantie de stabilité accordée aux communes nouvelles (+341 k€).

Le troisième poste de recettes est celui des autres dotations et participations qui pèse à hauteur de 17% des RRF. Recettes qui en réalité intègrent pour moitié des compensations de fiscalité (891 k€) et qui sont dorénavant ponctionnées pour subvenir aux contraintes budgétaires de l'Etat. Pour la Ville d'Evron cela représente une perte en 2026 de 38 k€ pour la DC RTP² et potentiellement de 100 k€ selon les débats du Projet de Loi de Finances 2026 au titre des exonérations de taxe foncière.

Enfin, le solde de ce chapitre est composé de subventions de fonctionnement versées pour le financement des activités sociales, culturelles, sportives et en faveur de de l'enfance (écoles) et de la petite enfance (multi accueil) pour 735 K€.

La quasi stabilité des recettes affichées au BP 2026 peut donc s'interpréter comme la contraction entre la progression des recettes fiscales et le recul de diverses dotations et compensations en lien avec les actions du gouvernement.

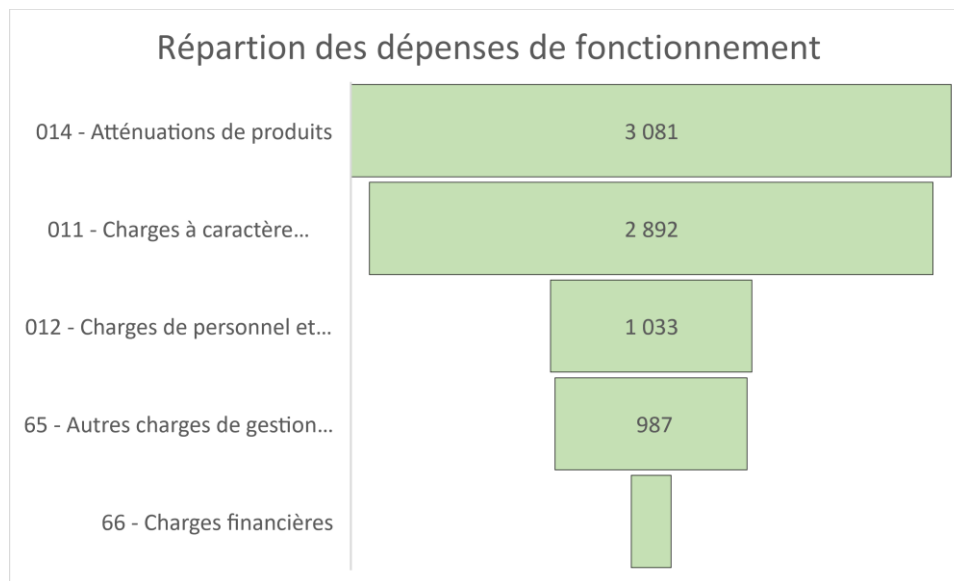
¹ FNGIR : fonds national de garantie individuelle de ressources

DSC : dotation de solidarité communautaire

FPIC : fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales

² DC RTP : Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle

DEPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (DRF) 8 266 k€ (8 569 k€ BP 2025)



Le poste le plus important des dépenses restent celui des dépenses de personnel (>50%). Pour la Ville d'Evron il s'élève à environ 5 M€, ce chiffre est obtenu à travers les éléments du chapitre 012 (masse salariale du Service Technique Commun) et du chapitre 014 (atténuation de produit) résultant de l'Attribution de Compensation (AC) qui à l'origine positive (environ 1 M€), devient une charge de 3 M€ après prise en compte des dépenses de mutualisation. En 2026, la quasi stabilité de ces charges est permise par une optimisation de leur gestion et de leur prévision permettant de contrebalancer les effets du Glissement Vieillesse Technicité et de la progression du taux de cotisation CNRACL.

Concernant les charges générales (011), elles représentent près de 35% des dépenses et sont destinées au bon fonctionnement des services et des politiques conduites par la Ville. En 2026 leur recul de 250 k€ est expliqué pour moitié par une baisse attendue des charges énergétiques et par l'action des services pour répondre à la lettre de cadrage et aux orientations budgétaires concertées entre élus et administration.

Les autres charges de gestion (065) pèsent pour 12% des DRF, elles comprennent **les indemnités des élus (217 k€)**, les contributions à la Régie des Eaux (40 k€) à l'OGEC (180 k€) et à Territoire d'Energie Mayenne (114 k€), ainsi que des subventions versées dont 154 k€ au profit du CCAS. Les enveloppes de subventions aux associations sont reconduites pour un montant global similaire à 2025 et seront distribuées sur avis des commissions compétentes. Comme pour 2025 une subvention d'équilibre est à verser au budget Gendarmerie, afin d'assurer le remboursement de l'emprunt déjà contracté (83 k€)

L'activité des services est déclinée tant en dépenses qu'en recettes selon la répartition suivante :

Mission (ou politique publique) → Programme → Action

Au titre du BP 2026, l'activité des services, net de recettes, se décline ainsi en € :

MISSION	Coût net CA 2024	Prévision coût net BP 2026	Delta coût net sur CA 2024	Evolution coût net sur CA 2024
A-DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	53 938	38 009	-15 930	-30%
C-PATRIMOINE TECHNIQUE	2 567 519	2 894 922	327 403	13%
D-DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE	-2 076	3 165	5 241	-
E-RAYONNEMENT PATRIMONIAL	268 937	254 419	-14 518	-5%
F-RAYONNEMENT CULTUREL	121 807	122 675	868	1%
G-DEVELOPPEMENT SPORTIF	419 423	418 706	-717	0%
I-DEVELOPPEMENT DE LA SANTÉ	36	131	95	261%
J-SOLIDARITES TERRITORIALES	852 628	809 817	-42 811	-5%
K-AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	282 474	231 562	-50 912	-18%
L-DEVELOPPEMENT LOCAL	958	70 357	69 400	7247%
M-PILOTAGE GENERAL ET DE LA PERF	89 480	130 702	41 222	46%
N-GOUVERNANCE	111 254	97 281	-13 973	-13%
O-SUPPORTS AUX POLITIQUES SECTOR	560 188	446 275	-113 914	-20%
P-EVENEMENTIEL & INSTITUTIONNEL	154 660	123 667	-30 993	-20%
Q-ELUS LOCAUX	33 703	32 530	-1 173	-3%
R-BLOC SCOLAIRE	1 165 804	1 191 354	25 550	2%
S-PROXIMITES	294 512	307 821	13 309	5%
	6 975 248	7 173 394	198 146	3%

Soit pour 100 € dépensés :



A - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	0,53 €
C - PATRIMOINE TECHNIQUE	40,36 €
D - DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE	0,04 €
E - RAYONNEMENT PATRIMONIAL	3,55 €
F - RAYONNEMENT CULTUREL	1,71 €
G - DEVELOPPEMENT SPORTIF	5,84 €
I - DEVELOPPEMENT DE LA SANTE	0,00 €
J - SOLIDARITES TERRITORIALES	11,29 €
K - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	3,23 €
L - DEVELOPPEMENT LOCAL	0,98 €
M - PILOTAGE GENERAL ET DE LA PERF	1,82 €
N - GOUVERNANCE	1,36 €
O - SUPPORTS AUX POLITIQUES SECTOR	6,22 €
P - EVENEMENTIEL & INSTITUTIONNEL	1,72 €
Q - ELUS LOCAUX	0,45 €
R - BLOC SCOLAIRE	16,61 €
S - PROXIMITES	4,29 €

➤ Section d'investissement

Les crédits de paiement de 2026 en investissement, pour la plupart présentés par opérations, sont prévus selon la répartition suivante, suivant la PPI et les AP/CP programmées. Le recours à l'emprunt, permettant l'équilibre du budget sera corrigé des résultats lors du budget supplémentaire :

OPERATION	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES NETTES
C - PATRIMOINE TECHNIQUE	1 210 750	20 000	1 190 750
255 - BATIMENTS COMMUNAUX	56 700		56 700
257 - MATERIEL	24 050		24 050
296-21-24 - VOIRIE 2021-2027	490 000		490 000
321 - AIRE DE JEUX	30 000		30 000
327 - EFFACEMENT RESEAUX	180 000		180 000
328 - VOIES ACCES GENDARMERIE	300 000		300 000
334 - CABINET DENTAIRE	50 000	20 000	30 000
350 - SCHEMA DIRECTEUR DE SIGNALISATION	60 000		60 000
357 - PROPRETE URBAINE	20 000		20 000
96 - RENOVATION SALLE DES FETES	-		-
D - DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE	10 000		10 000
286 - REAMENAGEMENT CAMPING	10 000		10 000
E - RAYONNEMENT PATRIMONIAL	274 500	195 000	79 500
325 - MEDIATION	4 500		4 500
332 - FOURS A CHAUX SCDL	60 000	15 000	45 000
342 - BASILIQUE - RESTAURATION MOBILIER	10 000		10 000
359 - CHARPENTE ROMANE BASILIQUE	200 000	180 000	20 000
G - DEVELOPPEMENT SPORTIF	46 293	625	45 668
255 - BATIMENTS COMMUNAUX	7 500	625	6 875
257 - MATERIEL	17 650		17 650
337 - COMPLEXE SPORTIF SOL TRIBUNE MUR ESCALADE	21 143		21 143
J - SOLIDARITES TERRITORIALES	89 643		89 643
255 - BATIMENTS COMMUNAUX	36 500		36 500
257 - MATERIEL	21 643		21 643
264 - PHOTOCOPIEURS - INFORMATIQUE ET TELEPHONIE	1 500		1 500
354 - AMENAGEMENTS COURS MULTI ACCUEIL	30 000		30 000
K - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	4 668 000	555 000	4 113 000
149 - RESERVE FONCIERE	5 000		5 000
308 - REVITALISATION EVRON	118 000		118 000
316 - ZONE VERTE 2	15 000		15 000
320 - ZAC GARE EVRON	3 975 000	460 000	3 515 000
345 - AMENAGMENT GRANDS PRES ET VALAISIERE	30 000		30 000
347 - MOBILITE ACTIVE	145 000		145 000
358 - REVITALISATION SCDL	40 000	95 000	55 000
363 - SKATEPARK	340 000		340 000
L - DEVELOPPEMENT LOCAL	102 000	4 380	97 620
340 - RENOVATION DE FACADES	30 000		30 000
348 - ENERGIE	72 000	4 380	67 620

M - PILOTAGE GENERAL ET DE LA PERF	1 253 013		1 253 013
Participation Maison Commune	1 253 013		1 253 013
O - SUPPORTS AUX POLITIQUES SECTOR	82 000		82 000
264 - PHOTOCOPIEURS - INFORMATIQUE ET TELEPHONIE	82 000		82 000
P - EVENEMENTIEL & INSTITUTIONNEL	32 000		32 000
257 - MATERIEL	27 000		27 000
319 - REFONTE SITE INTERNET	5 000		5 000
R - BLOC SCOLAIRE	288 769		288 769
255 - BATIMENTS COMMUNAUX	32 300		32 300
257 - MATERIEL	19 970		19 970
264 - PHOTOCOPIEURS - INFORMATIQUE ET TELEPHONIE	1 500		1 500
324 - TRANSFERT DES ECOLES	84 999		84 999
361 - REMISE EN ETAT ECOLE GRANDS PRES	135 000		135 000
362 - COURS ST CHRISTOPHE DU LUAT	15 000		15 000
S - PROXIMITES	47 000		47 000
255 - BATIMENTS COMMUNAUX	2 000		2 000
311 - AMENAGEMENT JARDIN DU SOUVENIRS	45 000		45 000
TOTAL	8 103 967	775 005	7 328 962

➤ Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement mobilisées pour financer les investissements comprennent :

- ▢ le virement de la section de fonctionnement (Epargne brute ou capacité d'autofinancement)
- ▢ les recettes propres (subventions, dotations, Taxe d'aménagement, FCTVA, cessions ...).
- ▢ l'amortissement des immobilisations

4. Equilibre :

La section de fonctionnement dégage une épargne brute de 1 503 k€ et une épargne nette de 871 k€, constituant l'autofinancement de la section d'investissement. Les opérations d'investissement inscrites nécessitent un recours à l'emprunt pour 4 797 k€. Ce montant sera réajusté au Budget Supplémentaire au moyen de l'affectation des résultats de l'exercice 2025.

BUDGET GENERAL	CA 2024	BP 2025	TOTAL 2025	BP 2026
70-Produits de fonctionnement courant	844 195	858 705	863 705	841 197
73-impôts et taxes	4 495 564	4 535 310	4 543 098	4 619 969
74-Dotations et participations	4 227 528	4 184 565	4 063 846	4 009 146
75 -Autres produits gestion courante	296 167	199 960	210 470	234 854
Produits courants	9 863 455	9 778 540	9 681 119	9 705 166
011 - Charges caractère général	2 884 966	3 030 780	3 138 328	2 892 496
012 - Charges personnel	29	1 133 610	1 133 610	1 033 110
014 -Atténuation produits	3 968 383	3 254 080	3 048 920	3 081 137
65 - Autres charges gestion courant	981 146	1 077 850	966 614	986 890
Charges courantes	7 834 525	8 496 320	8 287 472	7 993 633
Excédent brut courant (EBC)	2 028 930	1 282 220	1 393 647	1 711 533
Produits exceptionnels (hors cessions)	57 861	20 000	60 675	63 200
Charges exceptionnelles	23 644	25 000	68 175	68 200
Epargne de gestion (EG)	2 063 147	1 277 220	1 386 147	1 706 533
Charges financières	194 545	185 200	213 700	203 900
Produits financiers	0	0	0	0
Epargne Brute (EB)	1 868 602	1 092 020	1 172 447	1 502 633
Remboursement capital des emprunts	525 270	545 900	598 900	632 000
Epargne nette (EN)	1 343 332	546 120	573 547	870 633
Fonds de Concours (204)	150 605	1 150 000	1 396 890	1 710 438
Investissement (20-21-23)	3 305 061	7 578 600	7 914 207	6 394 217
Autres dépenses d'investissement	2 239	278 660	378 660	
Total dépenses d'investissement	3 457 905	9 007 260	9 689 757	8 104 654
FCTVA-TAM	417 396	1 200 000	1 276 500	1 048 907
Subventions	540 890	71 540	1 183 061	775 005
Cessions	479 132	1 692 500	1 692 500	613 000
Autres recettes d'investissement	99 302	24 380	0	0
Total Recettes d'investissement	1 536 720	2 988 420	4 152 061	2 436 912
Emprunt	199 967	5 472 720	3 438 318	4 797 110

5. Les budgets annexes :

- 1) Trésorerie : Ce budget est équilibré par le loyer perçu auprès de la Communauté de Communes, suite à l'installation du service DFCEP et du SFACT dans les locaux.
- 2) Lotissement des Serres : la viabilisation est lancée
- 3) Lotissements Haut Coteau, Orchidées et Allée du Camp et La Fontaine : des travaux de finition sont prévus pour les Orchidées et le nouveau lotissement de la Fontaine à Châtres-la-Forêt est lancé, quelques ventes sont programmées.
- 4) Gendarmerie : Pour ce budget annexe, les travaux ont été programmés à hauteur de 2 000 k€ et le remboursement à l'emprunt déjà négocié nécessite une subvention du budget principal de 91 k€.